



PROVINCE NORD



**AVIS D'ATTRIBUTION DE CONTRAT**

**TRAVAUX DE RÉNOVATION DU COLLÈGE DE OUÉGOA**

La SÉCAL, agissant au nom et pour le compte de la province Nord, Maître d'ouvrage, informe de l'attribution des contrats de travaux suivants :

**1. Maîtrise d'ouvrage**

Maître d'ouvrage : La province Nord

Maître d'ouvrage mandataire : La SÉCAL

**2. Objet de la consultation**

Les travaux consistent en la rénovation du collège de Ouégoa.

**3. Procédure de passation**

Les contrats de travaux sont passés, en lots séparés pour chaque établissement scolaire, après consultation de gré à gré en application de la Délibération 136/CP du 1<sup>er</sup> Mars 1967 modifiée.

**4. Attributaires des contrats et montants**

Lot	Désignation	Entreprise	Montant des travaux HT
02	VRD-Terrassement	RES'EAUX ENVIRONNEMENT	260 000
14	Plomberie-Sanitaires	TECHNINORD	992 000